

# COMPTE RENDU

## du CONSEIL D'ÉCOLE du 30 JUIN 2022

Le dernier Conseil d'École de l'année scolaire 2021/2022 l'École Maternelle et Élémentaire Intercommunale « *La Mare Autour* » s'est réuni le Jeudi 30 Juin 2022 à 20 H 30 à la salle des fêtes de Boissy Lamberville, sous la présidence de M. Olivier BOURDON, Directeur de l'école.

### Ordre du Jour :

- 1- **Nomination du secrétaire de séance**
- 2- **Bilan de l'année scolaire 2021 - 2022**
- 3- **Vote du règlement intérieur**
- 4- **Présentation de la rentrée de septembre 2022** (*effectif, projets pour 2022/2023*)
- 5- **Questions diverses**

### Étaient présents :

#### Équipe enseignante :

- M. Olivier BOURDON, Directeur de l'école et Enseignant de la classe PS – MS - GS ;
- Mme Sylvie RUELLE, Enseignante de la classe GS - CP ;
- Mme Carine DE MOTA, Enseignante de la classe CE1-CE2 ;
- Mme Lydie SCAVENNEC, Enseignante de la classe CE2-CM1 ;
- Mme Emilie VIGER, Enseignante de la classe CM1-CM2.

#### Représentants des élus des Communes du SIVOS :

- M. Gilbert LARCHER, Maire de Boissy Lamberville, Mme Myriam LE MEUR, Déléguée de Boissy Lamberville ;
- M. Thierry PARREY, Maire de Giverville, Mme Morgane LINAND, Déléguée de Giverville.

#### Représentants des Parents d'Élèves :

- Mme Émilie FERREC représentante de la classe PS – MS – GS.
- Mmes Stéphanie SIMONNET, représentante de la classe GS - CP ;
- Mmes Claire TRAVERS et Aurélie LEFÈBVRE-AUBE, représentantes de la classe de CP ;
- Mmes Alexandra AUBÉ et Mélanie LETERTRE, représentantes de la classe CE1 - CE2 ;
- Mmes Élodie IBERT, représentante de la classe CE2 - CM1;
- Mmes Virginie ROGER, représentantes de la classe CM1 - CM2.

### Étaient excusés :

- M. Jean-Yves MARY, IEN de Bernay
- M. Alexandre CASADO, DDEN
- M François JOURDAN, Maire de Bazoques et Mme Janine OSMONT, Déléguée de Bazoques ;
- M Philippe TOUZÉ, Maire du Theil Nolent et Mme Pascale LEGRAS, Déléguée du Theil Nolent ;
- Mme Renée SIMON, Déléguée de Giverville ;
- Mme Hélène VIMONT, enseignante de la classe de CP ;
- Mme Audrey BROHON, représentante de la classe PS - MS - GS ;
- Mme Lauriane BERTHOUT, représentante de la classe GS - CP ;
- Mme Déborah LE BASTARD, représentante de la classe CE2 - CM1;
- Mme Virginie REIGNIER, représentante de la classe CM1 - CM2.

## **1. Installation du Conseil des Écoles et nomination d'une secrétaire de séance**

M. BOURDON souhaite la bienvenue aux membres du dernier Conseil d'École de « *La Mare Autour* » pour l'année 2021/2022.

Mme Mélanie LETERTRE est nommée secrétaire de séance.

## **2. Bilan de l'année scolaire 2021 / 2022**

2.1 - M. BOURDON effectue le bilan de l'année écoulée. Il rappelle que l'année a encore été un peu particulière avec le port du masque obligatoire à partir de 6 ans au retour des vacances d'automne ; les mois d'hiver ont été compliqués au niveau des contagions des élèves et du personnel enseignant ou de service.

Cette situation a amoindri le nombre de séances de piscine pour chaque classe concernée avec le non brassage des classes : 2 à 3 au lieu de 10 à 11 séances pour un cycle normal. Cela fait maintenant 3 années scolaires où les élèves n'ont pas de cycle complet !

Les enseignants ont fait la demande pour pouvoir aller à la piscine à la 1<sup>ère</sup>, la 4<sup>ème</sup> ou 5<sup>ème</sup> période de l'année prochaine.

M. LARCHER souligne que la 1<sup>ère</sup> période n'est peut-être pas judicieuse étant donné la reprise de la COVID.

Des échanges ont lieu concernant le manque de séances de natation depuis 3 ans pour les élèves qui ne vont pas à la piscine en dehors de l'école.

2.2 - Cette année, cinq AESH ont été affectés à l'école, pour accompagner 9 élèves avec des horaires insuffisants pour un accompagnement satisfaisant. En 2022/2023, 10 élèves auront besoin d'accompagnement avec seulement 4 AESH pour le moment.

Le PIAL (Pôle Inclusif d'Accompagnement localisé) de Thiberville compte 32 enfants pour 12 AESH seulement (pour les 5 écoles et le collège du secteur de Thiberville). Le nombre de postes d'AESH est vraiment insuffisant au vu du nombre d'élèves à accompagner.

L'ensemble des parents d'élèves propose d'écrire une lettre à l'IEN pour demander une plus grosse dotation et/ou mettre en place une pétition afin que les meilleures conditions d'apprentissage soient données à l'ensemble des élèves.

Pour l'année scolaire 2022/2023, la DASEN a décidé de fusionner les 48 PIAL en 24 PIAL. L'école de « *la Mare Autour* » fera partie du PIAL de Bernay co-piloté par l'IEN et le Principal du Collège Marie Curie de Bernay. Ce nouveau PIAL constitué du PIAL de Bernay, de Thiberville et de Broglie regroupera 64 AESH dont le 1<sup>er</sup> degré sera coordonné par la directrice de l'école de Montreuil L'Argillé.

2.3 - En septembre 2021, l'intervention de footballeuses du club de Nassandres a eu lieu auprès des 4 classes élémentaires afin de promouvoir le football féminin. Le bilan est satisfaisant.

2.4 - Un accordéoniste est intervenu en octobre dans le cadre du Festival Bretelles sans frontière organisé par l'Association « *L'Églantine* » auprès de tous les élèves de l'école.

2.5 - En avril, les classes de Mmes VIMONT et DE MOTA sont allées voir « *Rick le Cube* » un spectacle jeune public au théâtre de « *L'Éclat* » de Pont-Audemer (*le transport a été pris en charge par le SIVOS et les entrées par la coopérative*).

2.6 - Un travail autour des déchets et du tri a été proposé à chacune des six classes avec l'intervention d'intervenantes du SDOMODE.

Depuis 2 ans sans sortie en raison des protocoles sanitaires, toute l'équipe a constaté que les élèves avaient besoin de sortir de l'école :

Les classes de Mmes VIMONT et DE MOTA sont allées visiter la Ressourcerie à Menneval. Le transport a été pris en charge par la Coopérative scolaire.

Les classes de Mmes VIGER et SCAVENNEC sont allées visiter le Centre fibreux à Pont Audemer. Le transport a été pris en charge par la CCLPA.

Les interventions et visites par le SDOMODE ont été gratuites.

La benne à papier a récolté 1,92 tonne soit 144 €. L'assemblée réfléchit à la mise en place de la même opération en 2022/2023 :

- Prévenir dès janvier les familles
- Pour récolter un maximum de tonnage, proposer l'ouverture d'un local le vendredi soir afin que les familles ne soient pas obligées de stocker les papiers chez elles.

Les 2 classes maternelles sont allées 1 journée au zoo de CERZA dont les entrées ont été payées par la coopérative scolaire et le transport par la CCLPA.

2.7 - Les six classes ont assisté à plusieurs spectacles du Festival « *Les Enfantillages* » organisé par la Cie Théâtre des Trois Gros les 09 et 10 juin dernier à la salle des fêtes de Boissy Lamberville. Les entrées ont été payées par le SIVOS et la coopérative de l'école. A l'issue de chaque spectacle un échange a pu avoir lieu entre les jeunes comédiens et leurs pairs. Le thème de cette année était le Monde Imaginaire autour de Peter Pan.

2.8 – Après 2 années d'absence en raison des différents protocoles liés à la pandémie de la Covid, le 17 juin dernier, le spectacle de l'école « *Face aux écrans* » a été présenté. Les élèves ont pris beaucoup de plaisir à y participer. 385 spectateurs étaient présents en limitant les demandes. Mais les enseignants proposent la vente de DVD de la captation du spectacle.

L'équipe enseignante remercie tous les parents qui ont de loin ou de près aidé à la réussite de ce spectacle dont le thème était autour des émotions et de l'addiction aux écrans. M. BOURDON souligne que ces thèmes ont été abordés tout au long de l'année. Il précise aussi que même si les écrans ont une certaine utilité, ils peuvent devenir très vite néfastes à haute dose. M. BOURDON ajoute que les enseignants s'en aperçoivent chaque jour en classe.

Le directeur informe que la CCLPA organise une semaine sur ce thème, intitulé « *Bien grandir avec les écrans* » du 19 au 24 septembre 2022.

A titre indicatif, la buvette orchestrée par des parents a rapporté 453,70 € et la vente de programme 123,90 € (il en est resté 23 sur 80). Mais comme toutes les dépenses n'ont pas encore été payées, le bilan final des différentes actions extra-scolaires sera présenté au cours du premier conseil de l'année prochaine.

### **3. Vote du règlement intérieur 2022 / 2023**

L'équipe enseignante n'a pas de changement à proposer. M. BOURDON demande si des personnes du Conseil d'École ont des modifications ou des ajouts à proposer.

Mmes LINAND et SIMONNET soulèvent le problème des voitures stationnées sur l'emplacement des bus. M. BOURDON indique que le règlement ne peut indiquer que des obligations à l'intérieur même de l'école. M. LARCHER propose de téléphoner à la gendarmerie pour qu'elle effectue plus de contrôles. Et comme cela avait été fait pour la cigarette aux abords de l'école en juin dernier, le Conseil propose néanmoins d'ajouter une ligne « *Comme l'indique la signalisation routière, il est interdit de stationner sur l'emplacement du bus le matin, le midi et le soir pour la sécurité des enfants* »

### **4. Présentation de la rentrée de septembre 2022**

4.1 - M. BOURDON présente les futurs effectifs et informe qu'il a inscrit 22 élèves de PS de maternelle pour la rentrée prochaine. Ces derniers ont été accueillis les samedis matins 04 et 11 juin. En accord avec les Parents, une rentrée échelonnée est prévue sur 3 jours : le jeudi 1<sup>er</sup> septembre 4 MS + 8 PS – le vendredi 2 septembre ajout d'un nouveau groupe de 7 PS – le Lundi 5 septembre ajout du dernier groupe de 7 PS.

Au 30 juin 2022, voici la répartition établie par l'équipe enseignante :

M. BOURDON : classe de PS (22) – MS (4) = 26 élèves

Mme RUELLE : classe de MS (4) + GS (10) + CP (8) = 22 élèves

Mme VIMONT : classe de CP (9) + CP (15) = 24

Mme DE MOTA : classe de CE1 (14) + CE2 (10) = 24

Mme SCAVENNEC : classe de CE2 (10) + CM1 (14) = 24

Mme VIGER : classe de CM1 (6) + CM2 (18) = 24

Soit un total de 144 élèves. L'effectif est donc en augmentation mais il peut encore varier en fonction des radiations et des inscriptions pendant les vacances d'été.

4.2 - Pour l'année 2022/2023, un projet choral sera mis en place pour chacun des cycles de l'école [*Cycle 1 : PS-MS-GS / cycle 2 : CP-CE1-CE2 / cycle 3 : CM1-CM2*] avec l'orchestre de Normandie. L'intervention de bassonistes et de violonistes est prévue dans les classes au cours de l'année. La restitution avec l'orchestre de Normandie aura lieu le MARDI 20 JUIN 2023 à la salle des fêtes de Thiberville.

4.3 - Une classe de découverte sans doute en bord de mer est prévue en 2023. M. BOURDON évoque la difficulté à trouver un centre d'hébergement car de nombreux centres se sont vus fermés pendant la période de COVID. Le contact est

tout de même pris avec différents centres. Cette classe ne pourra se concrétiser que si le SIVOS verse les 8 000 € prévus au budget 2022 à la coopérative scolaire.

4.3 - M. BOURDON indique que sur 140 élèves, l'école accueille 18 enfants placés en familles d'accueil dont certains ont des problèmes comportementaux accentués. Il ajoute que 12 élèves ont une notification MDPH avec accompagnement d'une AESH (dont 2 à 18 heures et 3 autres dossiers en cours d'instruction). Et étant donné le faible taux d'heures affectées à ces élèves qui ont des troubles spécifiques, l'école a absolument besoin de Services Civiques dont la demande a été faite pour la prochaine rentrée.

Des représentantes de parents d'élève rappellent qu'il avait été envisagé de mettre en place une aide aux devoirs deux fois par semaine avec le jeune du Service Civique. M. BOURDON confirme cela mais évoque les conséquences des différents protocoles sanitaires pour mettre en place cette action

4.5 - M. LARCHER ajoute que, parallèlement à cela, le dispositif CLAS (*contrat local d'accompagnement à la scolarité*) pris en charge par la CAF et la Communauté de Communes, sera proposé à un groupe de 7 élèves de CP-CE1 déterminés par les enseignants et dont les parents s'engagent à donner de leur temps en contrepartie pour participer à ce dispositif. L'animateur proposera aux élèves après la classe, à raison de 2 séances par semaine, des méthodes de travail et des ateliers de projet d'activités pour reprendre confiance en eux. Le dispositif se déroulera sur 2 ans.

## **5. Questions diverses**

5.1 - Le problème du temps trop long entre les services de cantine a été soulevé. Certes avec le protocole, le nettoyage des tables est plus long ainsi que le lavage des mains (avant et après la cantine). Ne serait-il pas possible de réduire le temps en utilisant les deux blocs sanitaires ? M. LARCHER indique que si les deux blocs sont utilisés, il faut un personnel en plus et ce n'est pas envisageable. Les enseignants proposent qu'un groupe d'enfants reste en récréation le temps que l'autre groupe se lave les mains.

5.2 - Mme FERREC s'interroge sur la composition des menus car deux mêmes plats et desserts ont été servis cette semaine.

M. LARCHER indique que le fournisseur rencontre des problèmes d'approvisionnement. À partir de septembre 2022, les menus seront choisis par la responsable de la cantine. Par ailleurs, Il informe que le prix des repas augmentera à la rentrée prochaine au vu de la hausse générale des prix.

5.3 – M. BOURDON informe les parents d'élèves que le pique-nique prévu le jeudi 07 juillet sera remplacé par un repas car le prestataire rencontre des difficultés d'approvisionnement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h20.

Le Directeur de l'école  
Olivier BOURDON

La Secrétaire séance  
Mélanie LETERTRE